

ment l'habitude d'élever leur âme vers Dieu, de s'incliner chaque jour devant le Créateur. Lorsque la prière se fait en commun, ce danger n'est pas à craindre ; il y a dans cette réunion de tous au pied d'une croix ou d'une statue bénie, dans ce concert de toutes les voix, de toutes les pensées et de tous les cœurs montant vers le Seigneur, une éloquence persuasive qui parle à l'homme et au chrétien de ses obligations envers Dieu, qui lui rappelle les souvenirs d'une enfance pure et pieuse. En répondant au *Credo*, aux *Commandements de Dieu* et aux *Litanies* récités par la voix d'une mère, qui pourrait rester insensible et persévérer dans l'oubli des lois divines et des pratiques de la piété ?

Au point de vue de la société, de la famille et des mœurs, cette union de chaque soir dans une pensée commune d'adoration, de prière et de repentir, produit aussi les effets les plus heureux. Lorsque le père et la mère sont là, au milieu de leurs enfants, exerçant en quelque sorte un sacerdoce de famille, ceux à qui ils ont le droit de commander ne doivent-ils pas éprouver pour eux plus de respect et se sentir plus disposés à obéir ? S'il y a eu durant la journée, un cœur attristé, froissé, irrité par quelqu'un de ces événements qui peuvent troubler la paix dans l'intérieur, tous ne se pardonneront-ils pas réciproquement lorsque, réunis ensemble au pied du crucifix, ils réciteront en s'adressant au Seigneur : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ? Celui qui a l'habitude de se laisser aller au mal ne réfléchira-t-il pas une fois sérieusement devant Dieu, si chaque soir, il fait son examen de conscience, s'il répète ou attend répéter le *Confiteor* et l'acte de contrition ? Nous ne craignons pas de le déclarer : les familles, les nations dans lesquelles on ferait avec soin la prière en commun, seraient certainement, des nations, des familles où règneraient la vertu, la paix et le bonheur.

Reprenons cette habitude si nous l'avons délaissée, et profitons, pour nous y remettre, de ce mois d'octobre, durant lequel N. S. P. le Pape demande que le chapelet soit récité en commun dans toutes les familles chrétiennes.

---